



Réunion de travail du 6 avril 2022 Compte-rendu

Présent.e.s : Marie-Claire, Geneviève, Catherine, Gislaine, Nelly, Patricia Billard, Michèle et Patrick B., Michèle F., Anne-Laure, Françoise, Élisabeth, Félicie, Michel-Henri.

Absent (s/es) excusé (s/es) : Patricia, Denis, Patricia Blanc, Amandine.

1. Calendrier partagé événementiel

Patricia Blanc nous fait savoir que cet outil sera mis en place à la rentrée des vacances de printemps. Anne-Laure précise qu'il y aura un vade-mecum à destination des associations pour son utilisation et en cas de besoin une réunion pour s'approprier le fonctionnement. En l'occurrence ce sera très simple à utiliser. Pour compléter elle précise qu'une réunion aura lieu le 30 mai avec toutes les associations pour le planning des événements de la future saison suivie début juin d'une rencontre pour l'organisation du Téléthon.

Attention, ce calendrier partagé servira aux différents acteurs pour l'organisation de leur planning – savoir qui fait quoi et quand. Il ne peut servir à communiquer auprès du public, d'autre part il ne vaut pas réservation de salle. C'est à dire qu'une association décide d'un événement, elle s'assure qu'il n'y a pas d'autres manifestations au même moment qui pourraient se percuter avec la sienne. Elle s'inscrit sur le calendrier en indiquant éventuellement un lieu souhaité et ensuite elle doit faire les démarches pour réserver ce lieu. Anne-Laure nous encourage à remplir le calendrier le plus tôt possible de façon à ce que chacun puisse anticiper.

2. Les placards

Les clés pour l'armoire grise sont disponibles mais pas de clé pour l'armoire marron, à voir si elle existe du côté bibliothèque.

3. Balade contée

Marie-Claire demande à Anne-Laure si la subvention annuelle du Département pour un spectacle vivant pourrait être utilisée dans le cadre de la balade contée.

Réponse d'Anne-Laure : Ce n'est pas possible car cette subvention est versée à la municipalité pour un spectacle commandé et payé par celle-ci.

Cependant il est toujours possible de demander une subvention pour un événement culturel exceptionnel. Le mieux reste de prévoir cet événement suffisamment en amont pour faire la demande en même temps que la demande de subvention annuelle. (cf. l'anniversaire des 10 ans d'une association)

4. Maison d'écrivain

Suite à la visite sur place de Marie-Claire et Michel-Henri, le bureau a revu sa copie sur l'opportunité d'une visite supplémentaire l'après-midi et a retenu la visite de la villa Savoye à Poissy.

Déroulement de la journée :

- Départ à 6h45/7h00 de Semoy pour une arrivée à Médan à 9h30
- Prévoir d'apporter du café, du thé et un en-cas à l'arrivée à Médan
- Deux groupes : l'un fait la visite guidée de la maison pendant que l'autre effectue la visite libre du musée Dreyfus. Ensuite on inverse.
- Fin des visites vers 12h30/13h00
- On reprend le car pour Villennes-sur-Seine à 2km et pique-nique dans le parc du Docteur Fauvel en face de la Mairie ou sous la halle du marché en cas d'intempérie.
- À 14h30/15h00 départ pour la villa Savoye à Poissy distante de 4km. Visite de la villa.
- Départ pour Semoy à 16h30/16h45
- Arrivée à Semoy 19h00/19h30

Michel-Henri a téléphoné à la mairie de Villennes pour les informer de notre présence sous la halle le dimanche 3 juillet. Il n'y a aucun problème puisqu'il s'agit d'un lieu public, de même pour les jardins. Il y a des toilettes publiques à quelques dizaines de mètres à la gare SNCF de Villennes.

Le coût individuel du voyage tout compris se situera entre 36 et 40€. Nous déciderons du choix d'un car de 40 ou 57 places fin mai quand les inscriptions seront finalisées.

Nous ouvrirons les inscriptions aux extérieurs vers le 25 avril. En attendant priorité aux membres de l'association et à leur conjoint.

Patricia Be nous informe que la balade parisienne sur les pas d'Émile Zola assurée par l'association "sur les pavés la plume" aura lieu le 25 septembre.

5. Constitution des commissions

Gislaine fait un rappel pour les deux boîtes mail de l'association. D'une part :

pour le bureau bureau@asso-semoy.fr

pour le CA contact-ca@asso-semoy.fr

- Commission atelier d'écriture : Patricia Be, Félicie, Michel-Henri
- Commission gazette : Gislaine, Patricia Bi, Pascale, Catherine, Félécie
- Commission maison d'écrivain : Patricia Bi, Geneviève, Nelly
- Commission nuit de la lecture : Michèle F, Félicie, Marie-Claire, Michel-Henri, Catherine, Patrick
- Commission sortie littéraire Paris : Catherine, Félécie, Patricia Be

- Commission balade contée : personne pour l'instant
- Commission littérature gourmande : Denis, Michel-Henri, Patrick, Michèle F, Michèle B, Marie-Claire

Gislaine nous signale que les commissions doivent anticiper la communication, en particulier pour le site dès le début de projet de façon à pouvoir alimenter en documents les différents supports.

6. Gazette

La commission gazette à l'occasion de la sortie du 12ème numéro organise un sondage intitulé "Votre opinion nous intéresse" pour mieux connaître ses lecteurs et mieux répondre à leurs attentes.

Sur proposition de Patrick elle va s'adresser aux personnes du comité de lecture pour recueillir des avis de lecture, des coup de cœurs...

Notre prochaine réunion se tiendra le 4 mai à 18h30 à la maison des associations.